APPLICATION 132

Consolidation par intégration globale

Une entité M a acquis lors de la création de la filiale F le 10 février N-2, 45% des titres. Les titres détenus par l'entité M lui confère depuis cette acquisition un contrôle exclusif sur la filiale F.

Les comptes de l'entité M (10 000 actions de 10 000) et d'une filiale F (500 actions de 10 000) se présentent ainsi au 31 décembre N :

Bilan de M

Actif		Pas	sif
Immobilisations	135 000 000	Capital	100 000 000
Titres F (225 actions à 10 000)	2 250 000	Réserves	25 000 000
Actifs circulants	12 750 000	Résultat	5 000 000
		Dettes	20 000 000
	150 000 000		150 000 000

Compte de résultat de M

Charges	395 000 000	Produits	400 000 000
Résultat	5 000 000		
	400 000 000		400 000 000

Bilan de F

Actif		Pas	sif
Immobilisations	10 000 000	Capital	5 000 000
Actifs circulants	5 500 000	Réserves	4 000 000
		Résultat	1 500 000
		Dettes	5 000 000
	15 500 000		15 500 000

Compte de résultat de F

Charges	43 500 000	Produits	45 000 000
Résultat	1 500 000		
	45 000 000		45 000 000

Dès lors que l'entité mère exerce un contrôle exclusif sur la filiale F, la méthode de consolidation est celle de l'intégration globale.

1. Approche méthodologique

L'intégration globale consiste à reprendre :

- **au bilan de l'entité mère**, l'intégralité (100%) de tous les postes de l'actif et du passif du bilan de la filiale,
- **au compte de résultat de l'entité mère**, l'intégralité (100%) de tous les postes de charges et de produits qui participent à la formation du résultat net de la filiale.

Ensuite, on procède:

- à l'élimination de l'actif du bilan de l'entité mère, des titres de participation détenus dans la filiale par imputation sur les réserves,
- au partage des capitaux propres (y compris le résultat) de la filiale qui seront répartis entre :
 - la part du groupe correspondant aux intérêts de l'entité mère et ;
 - la part correspondant aux intérêts minoritaires.

2. Reprise des comptes des deux entités

• Ecritures de consolidation du bilan :

31/12/N		
Immobilisations	135 000 000	
Titres F	2 250 000	
Actifs circulants	12 750 000	
Capital M		100 000 000
Réserves M		25 000 000
Résultat M		5 000 000
Dettes		20 000 000
(Reprise des comptes de bilan de l'entité mère M)		
Immobilisations	10 000 000	
Actifs circulants	5 500 000	
Capital F		5 000 000
Réserves F		4 000 000
Résultat F		1 500 000
Dettes		5 000 000
(Reprise des comptes de bilan de la filiale F)		

• Ecritures de consolidation du compte de résultat :

3. Tableau et écritures de partage des capitaux propres

• Tableau de partage des capitaux propres de la filiale F

Eléments	Total de F	Part du groupe	Part des minoritaires
Elements		(45%)	(55%)
Capital	5 000 000	2 250 000	2 750 000
Réserves	4 000 000	1 800 000	2 200 000
Total	9 000 000	4 050 000	4 950 000
Titres de participation		-2 250 000	
Réserves consolidées		1 800 000	
Résultat consolidé	1 500 000	675 000	825 000

• Ecritures de partage des capitaux propres

Capital M	100 000 000	
Réserves M	25 000 000	
Résultat M	5 000 000	
Capital		100 000 000
Réserves consolidées		25 000 000
Résultat consolidé		5 000 000
(Partage des capitaux propres de la mère M)		
Capital F	5 000 000	
Réserves F	4 000 000	
Titres F	1 000 000	2 250 000
Réserves consolidées		1 800 000
Intérêts minoritaires		4 950 000
(Partage des capitaux propres hors résultat de la filiale F)		1 950 000
(1 artige des capitalist propres nots resultat de ta finale 1)		
Résultat F	1 500 000	
Dánamas agusalidása		(75,000
Réserves consolidées		675 000
Intérêts minoritaires		825 000
(Partage du résultat de la filiale F)		
]	

4. Présentation du bilan et du compte de résultat consolidés Bilan consolidé au 31 décembre N

(12 750 000 + 5 500 000)		Résultat consolidé (5 000 000 + 675 000) Part du groupe Intérêts minoritaires (4 950 000 +825 000)	5 675 000 132 475 000 5 775 000 25 000 000
		(5 000 000 + 675 000) Part du groupe Intérêts minoritaires	
Immobilisations (135 000 000 + 10 000 000) Actifs circulants (12 750 000 + 5 500 000)	145 000 000 18 250 000		100 000 000 26 800 000 5 675 000

Compte de résultat consolidé

Produits (400 000 000 + 45 000 000)	445 000 000
Charges (395 000 000 + 43 500 000)	- 438 500 000
Résultat net de l'ensemble consolidé	6 500 000
Intérêts minoritaires	- 825 000
Résultat net (part du groupe)	5 675 000

APPLICATION 133 Consolidation par intégration proportionnelle

On reprend **l'application 126** en considérant que la filiale F est placée sous le contrôle conjoint de l'entité M détenant 45% des actions et d'une autre entité qui en détient 55%. En effet, un accord contractuel prévoit l'exercice du contrôle conjoint sur l'activité économique de l'entité exploitée en commun par les deux associés.

1. Approche méthodologique

L'intégration proportionnelle consiste à :

- intégrer dans les comptes de l'entité consolidante la fraction représentative de ses intérêts dans les comptes de l'entité consolidée, après retraitements éventuels ; aucun intérêt minoritaire n'est donc constaté ;
- éliminer les opérations et comptes entre l'entité intégrée proportionnellement et les autres entités consolidées.

2. Reprise des comptes des deux entités

• Ecritures de consolidation du bilan :

31/12/N		
Immobilisations	135 000 000	
Titres F	2 250 000	
Actifs circulants	12 750 000	
Capital M		100 000 000
Réserves M		25 000 000
Résultat M		5 000 000
Dettes		20 000 000
(Reprise des comptes de bilan de la mère M)		
Immobilisations (10 000 000 x 45%)	4 500 000	
Actifs circulants (5 500 000 x 45%)	2 475 000	
Capital F (5 000 000 x 45%)		2 250 000
Réserves F (4 000 000 x 45%)		1 800 000
Résultat F (1 500 000 x 45%)		675 000
Dettes (5 000 000 x 45%)		2 250 000
(Reprise des comptes de bilan de la fille F)		

• Ecriture de consolidation du compte de résultat :

31/12/N		
Charges	395 000 000	
Résultat global	5 000 000	
Produits (Reprise des comptes de gestion de la mère M)		400 000 000
Charges (43 500 000 x 45%)	19 575 000	
Résultat global (1 500 000 x 45%)	675 000	
Produits (45 000 000 x 45%) (Reprise des comptes de gestion de la fille F)		20 250 000
(Reprise des compres de gestion de la juie 1)		

3. Détermination des capitaux propres consolidés et élimination des titres de participation

Lorsqu'il s'agit d'une intégration proportionnelle, aucun partage n'est à effectuer étant donné que seule la fraction du patrimoine de la filiale appartenant à l'entité consolidante a fait l'objet d'une intégration.

Capital M	100 000 000	
Réserves M	25 000 000	
Résultat M	5 000 000	
Capital		100 000 000
Réserves consolidées		25 000 000
Résultat consolidé		5 000 000
(Partage des capitaux propres de la mère M)		
Capital F	2 250 000	
Réserves F	1 800 000	
Titres F		2 250 000
Réserves consolidées		1 800 000
(Partage des capitaux propres hors résultat de la filiale F)		
Résultat F	675 000	
Résultat consolidé		675 000
(Partage du résultat de la filiale F)		

4. Présentation du bilan et du compte de résultat consolidés Bilan consolidé au 31 décembre N

Immobilisations (135 000 000 + 4 500 000) Actifs circulants (12 750 000 + 2 475 000)	139 500 000 15 225 000	Capital Réserves consolidées (25 000 000 + 1 800 000) Résultat consolidé (5 000 000 + 675 000)	100 000 000 26 800 000 5 675 000
		Part du groupe Dettes (20 000 000 + 2 250 000)	132 475 000 22 250 000
Total	154 725 000	Total	154 725 000

Compte de résultat consolidé (1)

Produits (400 000 000 + 20 250 000)	420 250 000
- Charges (395 000 000 + 19 575 000)	- 414 575 000
Résultat net de l'ensemble consolidé	5 675 000
- Intérêts minoritaires	0
Résultat net (part du groupe)	5 675 000

APPLICATION 134

Mise en équivalence

On reprend **l'application 126** en considérant que bien que détenant 45% du capital de F, l'entité M n'exerce sur cette dernière qu'une influence notable puisqu'une autre entité détenant 55% de ce même capital exerce un contrôle exclusif.

1. Approche méthodologique

La mise en équivalence consiste à :

- Substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres y compris le résultat de l'exercice déterminé d'après les règles de consolidation;
- Eliminer les opérations et comptes entre l'entité mise en équivalence et les autres filiales consolidées.

Les titres mis en équivalence représentent la quote-part des capitaux propres qui revient à l'entité mère dans les filiales ainsi consolidées.

2. Reprise des seuls comptes de l'entité mère (ceux de F ne sont pas intégrés)

• Ecritures de consolidation du bilan

31/12/N		
Immobilisations	135 000 000	
Titres F	2 250 000	
Actifs circulants	12 750 000	
Capital M		100 000 000
Réserves M		25 000 000
Résultat M		5 000 000
Dettes		20 000 000

• Ecritures de consolidation du compte de résultat

	31/12/N		
Charges		395 000 000	
Résultat global		5 000 000	
	Produits		400 000 000

3. Détermination des capitaux propres consolidés et mise en équivalence des titres de la filiale

Capital M	100 000 000	
Réserves M	25 000 000	
Résultat M	5 000 000	
Capital		100 000 000
Réserves consolidées		25 000 000
Résultat consolidé		5 000 000
Titres mis en équivalence 45% (5 000 000 + 4 000 000 +	4 725 000	
1 500 00)		
Titres F		2 250 000
Réserves consolidées		1 800 000
[45% x (5 000 000 + 4 000 000) - 2 250 000]		
Résultat consolidé 45% x 1 500 000		675 000

4. Ecritures de consolidation du compte de résultat

31/12/N		
Résultat global	675 000	
Quote-part dans les résultats des entités mises en équivalence		675 000

5. Présentation du bilan et du compte de résultat consolidés

Bilan consolidé au 31 décembre N

Immobilisations	135 000 000	Capital	100 000 000
Titres mis en équivalence	4 725 000	Réserves consolidées	26 800 000
		$(25\ 000\ 000 + 1\ 800\ 000)$	
Actifs circulants	12 750 000	Résultat consolidé	5 675 000
		$(5\ 000\ 000 + 675\ 000)$	
		Part du groupe	132 475 000
		Dettes	20 000 000
	152 475 000		152 475 000

Compte de résultat consolidé (1)

Produits - Charges	_	400 000 000 395 000 000
Résultat net des entités intégrées Ouete part dans les régultets des entités mises en équivalence		5 000 000
 Quote-part dans les résultats des entités mises en équivalence Résultat net de l'ensemble consolidé 		675 000 5 675 000
- Intérêts minoritaires		0
Résultat net (part du groupe)		5 675 000